

CILEA SEVILLE – 21 AVRIL 2005

Discours introductif de Monsieur William NAHUM, Président du CILEA

Au nom du CILEA je tiens à féliciter les co-organisateur de cette manifestation intitulée « Comptabilité et révision comptable des PME dans un environnement globalisé ». Le programme est très riche, la qualité des intervenants très élevée et je suis sûr que ce XI^e Séminaire du CILEA sera un grand succès.

J'adresse donc toutes mes félicitations aux organisations professionnelles organisatrices, le Consejo General de Colegios de Economistas de España et le Consejo Superior de Colegios de Titulares Mercantiles de España, ainsi que leurs conseils régionaux andalous.

Le CILEA, « Comité de Integración Latino : Europa America », que je préside depuis 2003 a été créé en 1997 et regroupe aujourd'hui 24 organisations professionnelles dans 19 pays ayant en commun des langues de racines latines : espagnol, portugais, français, italien ou roumain, de chaque côté de l'Atlantique. Son objectif est de défendre un modèle « latin » de la profession économique comptable comme une alternative au modèle anglo saxon, axée davantage sur les petites structures que les grands cabinets et davantage sur le rôle de conseil que sur celui de censeur.

Il organise plusieurs séminaires en alternance entre l'Europe et l'Amérique latine : en 2003 se sont tenus des séminaires à Fortaleza (Brésil) sur le thème « L'internationalisation des PME et les défis des agents économiques », à Pointe à Pitre en Guadeloupe sur le thème « PME et financement export », enfin à Bucarest (Roumanie) sur le thème « La profession comptable au troisième millénaire » ; en 2004 la conférence de Mar del Plata (Argentine) traitait du thème « le rôle du professionnel comptable dans le développement des petites et moyennes entreprises ».

Le CILEA s'engage à diffuser et à promouvoir tant dans les pays de ses adhérents que dans les enceintes internationales ou régionales une philosophie exprimée dans huit idées directrices :

1. La profession économique-comptable doit s'organiser autour de la sauvegarde de l'intérêt public : le rapport entre le professionnel et son client ne doit pas être abordé comme un rapport bilatéral, mais multilatéral, la prestation ayant un impact sur la collectivité et doit donc prendre en compte l'intérêt général.

2. L'immense majorité des professionnels et de leurs clients est composée de petites structures. La problématique est différente de celle des grandes firmes anglo-saxonnes qui se positionnent prioritairement sur l'audit : l'activité de conseil stratégique à la PME devient de plus en plus centrale et importante.
3. La formation initiale et continue doit privilégier des connaissances et des compétences multidisciplinaires plutôt qu'une connaissance hyperspécialisée de chaque secteur de l'entreprise.
4. Pour être crédible la profession doit assurer un maximum de fiabilité et de crédibilité dans ses prestations, par un facteur subjectif qui est l'indépendance, et un facteur objectif qui est la fiabilité des documents qu'il élabore. Ceci peut être mis en œuvre par des codes d'éthique et l'harmonisation des normes comptables et d'audit. Il faut également prévoir des modèles permettant de fournir des informations sur les données environnementales et sociales des entreprises (développement durable). Il faut également s'interroger sur la pertinence de proposer aux PME une version « allégée » d'un référentiel comptable destiné avant tout aux groupes internationaux cotés plutôt que de leur fournir un modèle plus adapté à leurs besoins.
5. La profession doit mettre en œuvre un dispositif de contrôle qualité. Ce dispositif doit être efficace.
6. Les nouvelles technologies doivent être prise en compte sous un double aspect : instrument permettant une amélioration de l'efficacité professionnelle d'une part, nouvelles opportunités de conseil et accroissement du volume d'affaires d'autre part.
7. La profession travaille à rechercher une qualification internationale uniforme, comportant des standards de formation et de connaissances reconnus au niveau mondial.
8. Enfin il faut travailler afin que le CILEA soit reconnu comme un acteur majeur dans les organismes qui représentent la profession au niveau international.

Quand on lit le programme du séminaire on constate que ces idées directrices sont sous-jacentes aux différents panels qui se dérouleront. J'espère que la qualité des interventions d'orateurs et de conférenciers de nombreux pays d'Europe et d'Amérique latine ainsi que la pertinence des questions que la salle n'hésitera pas, j'en suis sûr, à poser, d'apporter des précisions sur la manière dont ces idées directrices doivent être mises en œuvre chez les professionnels économique-comptables. Je voudrais qu'à l'issue de ce séminaire les professionnels soient pleinement convaincus de la plus value professionnelle qu'apporte

l'adhésion à la philosophie du CILEA et que les chefs d'entreprise sachent qu'ils pourront trouver chez ces professionnels qui adhèrent aux principes du CILEA des services de qualité dans le respect de l'intérêt public.

Je présente de nouveau à la profession économique-comptable espagnole qui a organisé cette magnifique conférence tous mes vœux de succès pour ce XI^e séminaire du CILEA.

QUIERO AGRADECER AL CONSEJO GENERAL DE .COLEGIOS DE ECONOMISTAS DE ESPAÑA. Y AL CONSEJO SUPERIOR DE COLEGIOS DE TITULARES MERCANTILES DE ESPAÑA, PARTICULARMENTE A LOS SEÑORES PRESIDENTES: FERNANDO.GONZALEZ MOYA.Y LORENZO LARA, POR LA ORGANIZACIÓN DE ESTE SEMINARIO.

FELICITO IGUALMENTE, EL COMITÉ ORGANIZADOR POR LA CALIDAD E INTERÉS DE LOS TEMAS ELEGIDOS.

ESTE SEMINARIO SE INSCRIBE DENTRO DE LOS OBJETIVOS DEL CILEA, QUE SON REFORZAR LOS LAZOS DE LOS PROFESIONALES ECONOMICO-CONTABLES DE LOS PAÍSES DE RAÍZ LATINA, DE AMBOS LADOS DEL ATLÁNTICO.

ES PARA MI UN INMENSO PLACER RECIBIR A LOS PARTICIPANTES, PARTICULARMENTE A LOS DE LOS PAÍSES DE AMÉRICA LATINA.

EN FIN, DESEO QUE ESTE EVENTO TENGA EL ÉXITO QUE MERECE.

MUCHAS GRACIAS.